



ECRIRE SON PROJET ASSOCIATIF : QUELQUES REPERES

Qu'est-ce qu'un projet associatif ?

Un projet associatif est issu d'un travail collectif entre les membres du comité directeur de l'association qui a pour but de formaliser les objectifs principaux de l'association et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

A quoi sert un projet associatif ?

- faire le point sur les motivations à s'engager dans le sport adapté
- se donner une ligne directrice
- communiquer et valoriser les actions de l'association

Il permet également de porter une ambition auprès des partenaires et instances décisionnelles ;

Il n'existe pas de modèle type ni de règles précises mais les étapes ci-dessous peuvent vous aider à formaliser simplement un projet associatif. En général, le projet associatif est rédigé pour plusieurs années (3/4ans)

Comment écrire son projet associatif ?

1. Qui sommes-nous ?
2. Pourquoi demandons-nous à être affilié au sport adapté ?
3. Que souhaitons-nous faire ?
4. Comment allons-nous faire ? (= quelles actions concrètes ?)

*Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif dont vous pouvez vous inspirer ou que vous pouvez utiliser afin de formaliser votre projet associatif ; le projet associatif peut également être rédigé sur papier libre ;
PS : si votre club dispose déjà d'un projet associatif, il faudra simplement rajouter le volet « sport adapté ».*

PROJET ASSOCIATIF/D'ACTIVITE

Qui sommes-nous ?

Identité de l'association (nom, lieu):

Nombre de bénévoles :

Nombre d'adhérents :

Activité(s) proposées :

Valeurs partagées au sein de l'association :

Points forts de l'association :

Points à améliorer de l'association :

Pourquoi souhaitons-nous être affilié à la fédération française du sport adapté (FFSA) ?

Expliquer les raisons pour lesquelles vous souhaitez être affilié à la FFSA

Public visé

Jeunes ? Adultes ?

Démarche spécifique envers des établissements et services médico-sociaux (ESMS) ?

Comment allons-nous faire ? (= les actions concrètes)

Exemples d'actions pour développer la pratique : organisation de séances régulières pour le public en situation de handicap mental ou psychique ; mise en place de séances partagées ; accompagnement de sportifs ? formation des bénévoles du club ? journée de promotion au sein du club ?